

Choisissez la simplicité d'un package complet :
financez en crédit votre bateau avec SGB FINANCE
et profitez de notre offre d'assurance
pour naviguer l'esprit tranquille !

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- ◆ Bateaux neufs et d'occasion de moins de 30 ans, financés en crédit avec SGB FINANCE
- ◆ Prix de d'achat < 500 000 € TTC
- ◆ Financement en crédit

VOS GARANTIES⁽²⁾



**5 ANS DE GARANTIE
PERTE TOTALE
SANS VÉTUSTÉ**



**5 ANS DE GARANTIE
DOMMAGES
SANS VÉTUSTÉ**



**ASSISTANCE
7J/7 24H/24**

Des experts et des passionnés du nautisme vous accompagneront
pour vous proposer les meilleures solutions pour naviguer !





MONTANTS GARANTIS⁽²⁾

RESPONSABILITÉ CIVILE	DOMMAGES CAUSÉS AUX TIERS	Couverture à hauteur jusqu'à 10 000 000 € par sinistre en cas de dommages causés aux tiers (corporels, matériels, immatériels consécutifs à un dommage matériel et frais de retraitement).	
DOMMAGES AU BATEAU	EN CAS DE PERTE TOTALE (SINISTRE OU VOL)	Bateau de < 5 ans à compter de la date de la 1 ^{ère} immatriculation	Valeur de remplacement : indemnisation possible en nature par acquisition d'un bateau aux caractéristiques équivalentes (à concurrence de la valeur vénale ou de la valeur de remplacement sans pouvoir excéder la valeur d'assurance).
		Bateau de 5 ans et plus	Valeur vénale ou valeur de remplacement : si dans un délai d'un an suivant le sinistre, vous achetez un bateau de remplacement dont la valeur vénale est supérieure au bateau initial. Dans ce cas, l'indemnité peut aller jusqu'à la valeur de remplacement, sans dépasser le montant assuré.
	EN CAS DE PERTES ET AVARIES OU DE VOLS PARTIELS	Prise en charge du coût des réparations de remise en état de votre bateau (déduction faite des franchises et abattements contractuels). Pas d'abattement contractuel pendant 5 ans à compter de la date de 1 ^{ère} immatriculation.	
	FRAIS COMPLÉMENTAIRES DE RENFLOUEMENT	Prise en charge des frais liés au dégagement de l'épave (hors injonction des autorités) : à hauteur de 25% de la valeur d'assurance avec un maximum de 75 000 € tous frais confondus.	
	PROTECTION "DÉFENSE RECOURS"	Remboursement des honoraires d'avocat engagés pour votre défense ou votre recours, dans la limite de 10 000 €.	
	EN CAS DE SINISTRE FRAIS D'ASSISTANCE ET DE SAUVETAGE	Couverture à concurrence de la valeur vénale dans la limite de la valeur assurée.	
ASSISTANCE	ASSISTANCE AU BATEAU	Assistance et remorquage en mer 7/7 et 24H/24 en cas de panne immobilisante, à quai et jusqu'à 6 milles nautiques des côtes jusqu'au port le plus proche..	
AUTRES GARANTIES	GARANTIE INDIVIDUELLE MARINE	- Protection en cas de dommages corporels, - Prise en charge des frais médicaux jusqu'à 1 500 €, - Versement d'un capital pouvant atteindre 15 000 € en cas de décès ou d'incapacité permanente totale.	
	PROTECTION JURIDIQUE	Fourniture de services, de conseils à l'assuré ou d'assistance à la prise en charge par l'assureur de frais de procédures de l'assuré en cas de différend ou de litige avec un tiers.	
GARANTIES OPTIONNELLES SELON ÉLIGIBILITÉ	LOCATION	Possibilité de louer à un tiers désigné, votre bateau dont le prix de vente TTC est inférieur à 300 000 €	
	PROTECTION MOTEUR	Pour les embarcations de moins de 300 000 €.	

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent.

(1) Sous réserve d'acceptation par SGB Finance et selon conditions contractuelles et tarifaires en vigueur.

(2) Dans la limite des garanties et conditions prévues au contrat.

Contrat d'assurance collective de dommages « Assurance Plaisance Helvetia Yacht n° 92404869 » souscrit par SGB FINANCE auprès d'HELVETIA ASSURANCES SA. Contrat d'assurance collective de dommages « PANNE MECA » souscrit par CGL auprès de MUTUAIDE ASSISTANCE. Contrats présentés par SGB FINANCE, courtier d'assurance, n°ORIAS 07027255 (www.orias.fr) via ses mandataires.

SGB Finance est une filiale des Groupes CGL et Beneteau. SGB Finance - 69 avenue de Flandre - 59708 Marcq-en-Barœul cedex - France. SA au capital de 6 054 250 € - SIREN 422 518 746 - RCS Lille Métropole. N° TVA Intracommunautaire : FR 20 422 518 746.